



JAMIN JOSEPH 29 SEPTEMBRE 1916

Joseph Clément Eugène Marie JAMIN, né le 19 décembre 1896 à la Boissière de Montaigu, fils de Pierre François Eugène JAMIN, 47 ans, cultivateur, domicilié à la Métairie de l'Etang, à la Boissière de Montaigu et de Marie Célestine Armande Clarisse LIMOUSIN, son épouse, 26 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Incorporé au 118^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 8 avril 1915, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 78991, soldat de 2^{ème} classe.

Passé le 4 décembre 1915 au 151^{ème} régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 15306, soldat de 2^{ème} classe.

2^{ème} classe au 151^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 29 septembre 1916 à Rancourt (80, Somme), âgé de 20 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.

151^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE

VERDUN

LES JOURS TRAGIQUES - 21 FÉVRIER-25 FÉVRIER 1916

Pourquoi l'armée allemande nous a trompés sur l'offensive sur Verdun ?

En fait, les Allemands ont réussi les deux fois à nous tromper :

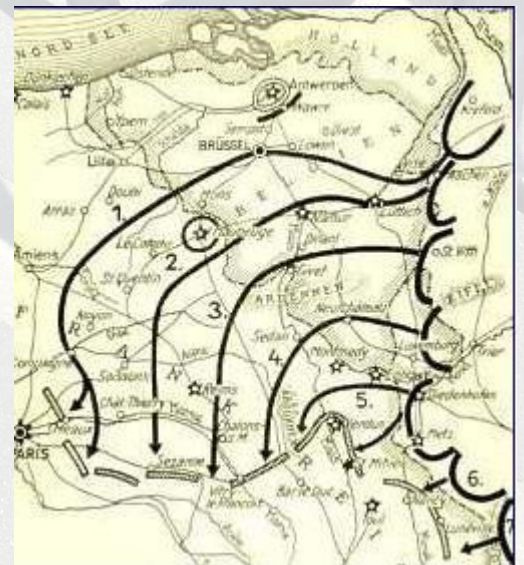
En 1916, on les vit attaquer successivement le 5 janvier, en Champagne, à la cote 195 et à la butte de Tahure; le 10 janvier, encore en Champagne, au Mont-Têtu et à la Courtine (Main-de-Massiges); le 22 janvier, dans les Flandres, à Steenstraat : ils tentaient de franchir le canal de l'Yser; le 23 janvier, en Artois, entre le bois de Givenchy et Arras.

Le 24 janvier, ils bombardaient Nieuport, sur la côte de la Mer du Nord.

Du 29 janvier au 14 février, ils assaillaient, avec toutes apparences de vouloir mener les choses à fond, le secteur de Frise, dans la Somme.

Le 12 février, ils renouvelaient leur tentative de franchissement de l'Yser. Le même jour, à l'autre bout du front, ils attaquaient à l'est de Saint-Dié, pénétraient dans nos tranchées de Wissernbach.

Deux jours plus tard (14 février), ils déclenchaient un bombardement intense entre Reims et Soissons, la région la



plus vulnérable de notre front puisque, presque partout, ils y tenaient les positions dominantes et les observatoires, et que, là aussi, une partie de nos troupes aurait dû combattre avec une rivière à dos, l'Aisne, difficilement franchissable en tout temps, et de plus gonflée par les pluies en cette saison.

Enfin, le dimanche 20 février, pour la troisième fois, ils tentaient de franchir l'Yser.

Où allait se porter l'attaque principale?

Il était bien difficile de le prévoir.

Depuis le début de décembre, des indices inquiétants attiraient l'attention sur Verdun.

L'aviation, par ses photographies, par ses reconnaissances, signalait le développement inquiétant des voies de 60 centimètres derrière le front ennemi; l'activité insolite des gares de Conflans, Chambley, Baroncourt, Muzeray, Romagne-sous-les-Côtes, Vilosnes, Nantillois; les interrogatoires de prisonniers, les comptes-rendus de notre service de renseignements montraient que le Commandement adverse accumulait sur ce point les batteries, les munitions, les troupes.

Et parmi ces troupes figuraient des groupements d'élite, le XVIII Corps d'Armée; le XVe Corps de Metz, l'un des meilleurs de l'Armée allemande; enfin, le fameux IIIe Corps d'Armée, l'ancien Corps d'Alvensleben, recruté dans la vieille Marche et resté égal à sa réputation.

De plus, ainsi qu'il arrivait à la veille de toute offensive, des déserteurs franchissaient nos lignes. Ils confirmaient l'annonce d'une attaque prochaine dans le secteur.

Le 15 février, notamment, trois fantassins du 172e régiment d'infanterie (régiment du XVe Corps d'Armée) déclaraient que leur Corps devait attaquer sous peu. Il l'aurait déjà fait, n'était le mauvais temps (le début de février avait été très pluvieux).

Un ordre du jour de l'Empereur leur avait été lu la veille, annonçant la bataille que d'autres estimaient devoir être la dernière. « Nous allons prendre Verdun, la plus grande forteresse des Français; après, ce sera la paix ».

Et, cependant, le Commandement français conservait des doutes. Il lui paraissait difficile d'admettre que le Commandement ennemi voulût faire porter son effort principal sur Verdun.

Lui-même ne se rendait pas compte exactement de la faiblesse réelle de la position.

Il était confirmé dans ses doutes par l'absence de parallèles de départ.

Sur le front d'attaque présumé, les points où les tranchées adverses étaient en contact se trouvaient fort peu nombreux. Il n'y en avait guère que deux sur la rive gauche : Béthincourt et le bois de Forges, et trois sur la rive droite : le bois de Consenvoye, le bois des Caures et le Moulin-d'Ornes.

Partout ailleurs, pour aborder nos lignes, l'ennemi devait franchir six cents, huit cents mètres, en espace découvert.

Comment admettre qu'il lancerait son infanterie à l'assaut sans tracer, au préalable, des parallèles de départ, comme nous l'avions fait en Champagne en septembre 1915 ?

ARCHIVES PHOTOS



LE 151^{ÈME} R.I.



côte du poivre juin 1916



transport de troupes par camion sur la voie sacrée



LE BOIS FUMIN - TAVANES

EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : Jamin

Prénoms : Joseph Clément Eugène Surnoms : Marie

ÉTAT CIVIL.

Né le 19 Décembre 1896 à La Boissière de Fontaigne, canton de Fontaigne, département de la Vendée, résidant à La Boissière de Fontaigne, canton de Fontaigne, département de la Vendée, profession d' agriculteur

Fils de Eugène et de Suzanne Clarisse, domiciliés à La Boissière de Fontaigne, canton de Fontaigne, département de la Vendée

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 112^e Régiment d'Infanterie à compter du 8 avril 1915, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le n° 1800, soldat de 2^e classe Classé le 4 Décembre 1915 au 151^e Régiment d'infanterie arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 15306 soldat de 2^e classe Décédé le 29 septembre 1916 à Raucourt. Avis officiel du ministre de la guerre N° G. R. 6047 du 18 octobre 1916 Rayé des contrôles du corps le 30 septembre 1916

SIGNALEMENT.

Cheveux	<u>noirs</u>	Visage	<u>ronde</u>	
Yeux	<u>bleus</u>	Renseignements physiologiques complémentaires.		
Front.	Inclinaison	Taille : 1 m. <u>19</u> centim.	Marques particulières.	
	Hauteur			Taille rectifiée : 1 m. cent.
	Largeur <u>vertical</u>			
Dos	Base			
Nez.	Hauteur <u>vertical</u>			
	Saillie <u>vertical</u>			
	Largeur			